



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI  
Ministre Délégué auprès de la Ministre de la Transition écologique,  
chargé des Transports  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Paris, le 14 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

Vous avez annoncé une aide de 100 millions d'euros pour deux ans issus des fonds débloqués pour le plan de relance, pour l'acquisition d'autobus, d'autocars et de camions électriques ou hydrogènes. Nos organisations soutiennent cet engagement pour nos secteurs et réaffirment leur volonté de continuer à répondre à l'urgence écologique et aux enjeux de la qualité de l'air en France.

Pour autant, l'accompagnement de nos secteurs dans cette évolution énergétique doit être ajusté aux réalités actuelles des disponibilités des véhicules lourds électriques et hydrogènes, qui permettent de couvrir une minorité des usages de nos professions. En effet, sur la période des deux ans couverte par l'aide proposée, les véhicules lourds à l'hydrogène n'existent qu'à l'état de prototypes et les camions électriques affichent des autonomies ne dépassant pas les 200 km, et sont inexistantes dans la gamme des PTAC supérieurs à 26 tonnes.

Pourtant, la directive 2014/94/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs, dite « directive DAFI » reconnaît d'autres carburants alternatifs que l'électrique et l'hydrogène, notamment les biocarburants et le GNV/BioGNV. Le BioGNV est même un biocarburant avancé de deuxième génération car majoritairement issu de la fermentation de déchets organiques.

Changer d'énergie représente une rupture pour les acteurs du transport routier pour qui les véhicules constituent l'outil principal de travail. Le BioGNV constitue selon nous une solution particulièrement adaptée pour tendre vers la décarbonation des flux de Transports de Marchandises, de Voyageurs et des Travaux Publics.

En effet, le recours au BioGNV permet de réduire de 80% les émissions de CO2 par rapport au diesel, tout en s'inscrivant dans des projets d'économie circulaire. En outre, cette énergie bénéficie de gammes de véhicules adaptés, couvrant toutes les gammes de véhicules, et d'un réseau d'avitaillement en pleine expansion. Cette évolution du BioGNV attendue est d'autant plus renforcée par les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie publiée en Avril de cette année avec 54 000 poids lourds et 7 800 bus et cars circulant au gaz en 2028.

Le GNV et le BioGNV sont en effet des solutions matures et mobilisables immédiatement permettant une importante réduction des émissions de gaz à effet de serre à très court terme du transport lourd sans nécessité de rupture technologique. Cette énergie peut rapidement également répondre en partie aux stratégies de lutte contre la pollution des villes associées au transport, cette énergie étant en Crit'Air 1. De plus, l'évolution positive d'un mix énergétique adapté et cohérent pour nos activités respectives facilitera probablement l'effet d'entraînement à d'autres secteurs d'activités.

Enfin, nous ne pouvons omettre en plus de l'enveloppe allouée à l'acquisition de véhicules la nécessaire corrélation avec le soutien au déploiement des infrastructures de distribution.

La complémentarité des énergies, dont nous sommes convaincus, nous semble également essentielle dans le domaine de la mobilité. Comme énergie de transition et énergie d'avenir, le GNV et le BioGNV ont toute leur place dans la transition énergétique. La filière GNV et les utilisateurs du secteur transport de marchandises et de voyageurs attendent cette affirmation et des signaux forts du Gouvernement, pour conforter sa dynamique et l'accélérer, au service de la transition écologique.

C'est pourquoi nos organisations demandent l'extension aux véhicules GNV du bonus pour l'achat d'un véhicule industriel (camion, autobus, autocar) que vous avez annoncé lors du dernier Comité ministériel pour le développement et l'innovation des transports.

Recevez, Monsieur le Ministre, nos meilleures considérations,

Florence BERTHELOT  
Déléguée Générale - FNTR



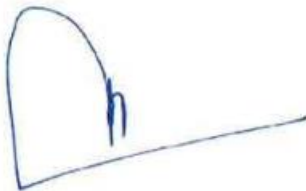
Ingrid MARESCHAL  
Déléguée générale FNTV



Julien GUEZ  
Directeur Général - FNTP



Jean-Marc RIVERA  
Secrétaire Général - OTRE



Alexis DEGOUY  
Délégué Général - Union TLF

